

## Déclaration des transactions sur actions propres

Paris, le 27 juin 2016

En application de l'Article 4 paragraphe 4 du Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la Directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003, et conformément aux dispositions de l'Article 241-4, I, 1° du Règlement général de l'AMF, LOCINDUS déclare ci-après les transactions réalisées sur ses propres actions pour la période du 20/06/2016 au 24/06/2016. Ces achats ont été effectués dans le cadre de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée générale mixte du 21 mai 2015 et annoncé dans le communiqué du 11 mars 2016.

**Locindus**  
**Déclaration des transactions sur actions propres réalisées**  
**du 20/06/2016 au 24/06/2016**

		Nombre de titres	Prix moyen pondéré en €	Montant en €
Séance du 20 juin 2016	Achats	-	-	-
Séance du 21 juin 2016	Achats	435	18,00	7 830
Séance du 22 juin 2016	Achats	-	-	-
Séance du 23 juin 2016	Achats	-	-	-
Séance du 24 juin 2016	Achats	408	17,50	7 140
<b>TOTAL</b>		<b>843</b>	<b>17,76</b>	<b>14 970</b>